

Rythmique Jaques-Dalcroze à Cointrin

Une lettre d'Emile Jaques-Dalcroze aux archives

Au début du XXe s., le musicien et compositeur d'origine vaudoise Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950) invente la rythmique qui porte son nom. Dans cette nouvelle pédagogie, l'élève est amené, de manière active et ludique, à apprivoiser les éléments qui composent la musique, à les analyser puis à en jouer dans l'espace, à travers l'improvisation musicale et corporelle. En 1915 est créé à Genève l'Institut Jacque-Dalcroze.



E. Jaques-Dalcroze en 1911. Photo F. Boissonnas. BGE

« Une école de dévergondage »

L'introduction de la rythmique dans les écoles primaires (pour les leçons de musique et parfois de gymnastique), qui est le but de Dalcroze, soulève de nombreuses réticences dans la Genève calviniste, de la part des inspecteurs scolaires et des parents, comme en témoigne cet extrait de lettre: « il est à espérer que le Département de l'Instruction Publique n'admettra jamais dans l'instruction de nos enfants la rythmique Jaques-Dalcroze qui est une école de dévergondage scandaleux et de pur cabotinage » (AEG, 1985 va 5.3.92). Le fait que les cours se déroulent pieds nus, avec des exercices plutôt démonstratifs, heurte les sensibilités.

Réticences à Cointrin

Ces réticences sont encore bien présentes en 1926 à l'école primaire de Cointrin où l'enseignant Joseph Baeriswyl a introduit la rythmique Jaques-Dalcroze. Suite à une lettre de plainte de 60 citoyens envoyée au Conseil municipal, dont certains membres assimilent « ce cours de solfège et de culture physique à un dancing »¹, M. Baeriswyl renonce à la rythmique durant les

heures d'enseignement. Il propose à la place des cours le matin avant la classe, pour les élèves volontaires. Après quelque temps, il réintroduit cependant la rythmique dans le programme scolaire. A cette époque, l'enseignement de la rythmique Jaques-Dalcroze est toléré par le DIP mais pas encore reconnu officiellement ni généralisé. Seules quelques écoles-pilotes le pratiquent.

Occasion manquée pour Cointrin

C'est à l'occasion de cette affaire qu'Emile Jaques-Dalcroze adresse le 18 mai 1926 une lettre au maire de Meyrin pour soutenir Joseph Baeriswyl et la rythmique: « (...) je suis certain aussi que l'école de Cointrin pourrait sans cette incompréhension de certains parents, devenir un centre pédagogique universellement connu et respecté. Cointrin, en acceptant que son école devienne un centre d'expériences rendrait un grand service à la Suisse toute entière. » (ACM, corresp., A.4.37). L'école de Cointrin n'a pas su saisir l'occasion de devenir ce centre. Par contre, M. Baeriswyl monta bientôt en grade et ses qualités d'enseignant de rythmique furent reconnues : peu de temps après, il fut nommé enseignant de rythmique pour dix-neuf classes de différentes écoles de la ville de Genève. Il joua également un rôle important dans l'introduction officielle et généralisée de la rythmique Jaques-Dalcroze dans le cursus scolaire genevois.

¹ Pv du Conseil municipal, séance du 7 mai 1926

Et je t'ai écrit aussi ^{que} l'école de Courtrius pour
rait sans cette vicieuse influence de certains parents,
devenir un centre pédagogique universellement
connu et respecté. Courtrius en acceptant que
son école devienne un centre d'expérience, rendrait
un grand service à la Suisse toute entière. Seul dom-
-mage que je l'homme soit ainsi fait qu'il s'a-
-marque à laisser échapper tout ce qui pourrait
contribuer à lui faire du bien, et cela uniquement,
par paresse, ou par jalouse, ou par lâcheté. . . .

Je suis heureux, monsieur, que vous rendiez justice
aux exceptionnelles qualités de cœur et d'esprit
de M. Daerys wille. Avez-vous assisté à ses leçons?
Si vous n'avez pu en cas le faire, faites-le, si vous
en priez. Je suis persuadé que vous saisissez de
suite toute la vie active et joyeuse que comporte
cet enseignement.

Veillez avoir, monsieur, tous
les éléments de haute estime et de
sincère sympathie.

Daenerys wille

Extrait de la lettre d'E. Jaques-Dalcroze au maire de Meyrin, 18.05.1926, ACM.